

DES Nouvelles du C.A.

N° 313 (28 avril 2004), Volume 1, N° 3

AUTOÉVALUATION INSTITUTIONNELLE

Visite de la CÉEC

Au terme de trois jours passés à rencontrer différents groupes du Collège, incluant des retraités et des diplômés, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial s'est dite très satisfaite de la hauteur et de la nature des échanges obtenus.

Elle retient une certaine unité dans les propos, une fierté face aux réalisations et beaucoup de compétence parmi les différents groupes rencontrés. Elle constate un « grand paradoxe » entre le climat général d'implication et d'échanges et un boycott systématique de la démarche d'autoévaluation du Vieux Montréal.

Le rapport préliminaire qui émanera de ces rencontres devrait parvenir au Collège en début de juillet prochain. Alors qu'il s'attend à de bons résultats, et à des commentaires élogieux pour la qualité de la documentation qui étaye les constats du rapport d'autoévaluation présenté, le Cégep compte soumettre à l'automne ses réactions à ce rapport préliminaire. Étape suivante : le rapport final de la Commission qui, tenant compte des commentaires du Cégep, sera rendu public.

BILAN DU PLAN D'AIDE À LA RÉUSSITE 2000-2003

Commentaires reçus de la CÉEC

Ayant déjà donné son avis quant à la qualité formelle du plan et examiné le suivi que le Collège en a fait, dans ce nouveau rapport, la CÉEC en était au stade de l'évaluation de l'efficacité des plans de réussite de l'ensemble des cégeps. De façon générale, elle emploie un vocabulaire qui « invite », « encourage », sans formellement « recommander ». Il faut en décoder que la Commission est très satisfaite du cours actuel des choses en ce qui touche le plan d'aide à la réussite au Vieux Montréal et n'oblige pas le Collège à prendre de nouveaux chemins.

Elle note que le Cégep a su faire progresser les indicateurs de réussite. En ce qui a trait à la mise en œuvre du plan au sein du Cégep, la Commission souligne l'effet positif de l'implication de l'ensemble des intervenants pour atteindre les objectifs de réussite. Elle souligne le succès du programme de Soins infirmiers qui marque des points sur le plan de la réussite tout en implantant une nouvelle approche pédagogique, l'approche par problème, au cours de la période d'analyse.

Parmi ses commentaires et suggestions, la Commission souligne que le Cégep gagnerait à approfondir l'évaluation de l'effet des mesures d'aide à l'égard des indicateurs de réussite. Elle indique aussi que de nouvelles actions visant la persévérance aux études seraient profitables pour le Collège. Elle invite enfin le Collège «à considérer la relation maître-élève dans la réussite et, à cette fin, à favoriser l'évaluation et le perfectionnement des enseignants.»

Le bilan 2000-2003 et ses annexes sont disponibles sur : www.cvm.qc.ca/bilan_reussite/index.html



DES Nouvelles du C.A.

N° 313 (28 avril 2004), Volume 1, N° 3

PLAN DE RÉUSSITE 2004-2009

Échelonné sur 5 ans, le nouveau plan de réussite s'appuie sur le bilan du plan 2000-2003 et sur des consultations au sein de la communauté en 2002 et en 2003. Introduit par une analyse plus poussée de la problématique de la réussite au Vieux Montréal (caractéristiques des élèves, conception de la réussite, état de situation, obstacles à la réussite et à la diplomation), ce deuxième plan de réussite vise principalement l'augmentation de la persévérance aux études.

Après cinq années de mise en œuvre, en 2009, outre des appréciations qualitatives émanant des responsables de l'application des différentes mesures, des indicateurs d'ordre quantitatif, tels que les suivants devraient figurer au tableau de bord afin de mesurer l'atteinte des buts par ce plan :

- amélioration des dossiers scolaires des élèves à l'entrée
- maintien des taux de réussite des cours en 1^{re} session
- augmentation de la réussite des premiers cours de français et philosophie
- augmentation du taux de passage de la 1^{re} à la 2^e session
- augmentation du taux de réinscription en 3^e session
- hausse du taux de diplomation 2 ans après la durée prescrite
- augmentation de la fréquentation des centres d'aide par les élèves ciblés
- taux de satisfaction des élèves.

ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS

Pour la première fois de son histoire, le Collège est au-dessus de la moyenne du réseau, de 1%, à l'Épreuve uniforme de français. Fruit d'efforts remarquables de la part du département de français, en conjugaison avec les départements des programmes techniques, ce résultat est d'autant plus positif qu'il survient dans un Collège où quelque 70 % des élèves évoluent au secteur de la formation technique.

AEC AGENT DE SERVICES À LA CLIENTÈLE (DOMAINE FINANCIER)

S'étant prononcé contre l'adoption de cette Attestation par un vote serré (7 pour; 8 contre; 1 abstention), le conseil d'administration retourne la question à la Commission des études pour un nouvel examen à la lumière des différentes dimensions stratégiques à considérer dans la décision. Si les niveaux pédagogiques et de gestion pédagogique sont couverts, le Conseil demande que les éléments stratégiques à inclure soient plus présents dans la balance.



DES Nouvelles du C.A.

N° 313 (28 avril 2004), Volume 1, N° 3

Cette attestation a fait l'objet d'une non-recommandation de la part de la commission des études. Développée par le collège Bois-de-Boulogne, à la demande du Mouvement Desjardins, elle vise à former des agents de services à la clientèle.

Après avoir recueilli de nouvelles informations auprès de différents acteurs, dont une synthèse des arguments de la Commission, dans un document, le directeur des Études explique pourquoi il estime que le programme possède les qualités nécessaires pour en faire la recommandation: il est pertinent, cohérent et réalisable. Il souligne toutefois que l'harmonisation des programmes de la famille des services financiers doit être complétée et que des normes d'élaboration des AEC à venir doivent être établies.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

Des groupes ont travaillé ensemble et doivent déposer d'ici le 30 avril, date limite de la première ronde de consultation, des avis à l'égard du document de consultation en circulation.

Dans le contexte du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial, il apparaît toutefois qu'un climat de non-sérénité d'ensemble risque de contaminer le processus d'élaboration du plan local de développement stratégique du Collège. Utilisant l'image d'une « peine d'amour », les représentants des enseignants ont particulièrement insisté sur le clivage perçu entre l'esprit inclusif des récents ateliers Rendez-vous 2009 et l'adhésion entière manifestée par la direction générale au Cahier « Un cégep résolument ancré dans l'enseignement supérieur » lancé par la Fédération des cégeps le 14 avril dernier, dans la foulée des travaux entourant le plan de développement stratégique du réseau collégial public et dans la perspective du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial public.

Quoique le Collège ait une exigence légale de déposer un plan de développement stratégique en juillet 2004, il n'est pas impossible d'envisager que ledit plan soit prêt après cette date, celui-ci devant « ressembler et rassembler » le Collège, au sens du directeur général, qui « préfère la communauté aux échéances légales ».



DES Nouvelles du C.A.

N° 313 (28 avril 2004), Volume 1, N° 3

FORUM SUR LES CÉGEPS

À la demande des organisateurs du Forum, quatre personnes ont été désignées au nom Collège :

- la présidente du Conseil, madame Louise Huneault
- le directeur général, monsieur Jean-Denis Asselin
- le directeur des études, monsieur Pierre Harrison
- le représentant des étudiants, monsieur Simon Lafrance

À ce jour, on sait que ce Forum doit réunir quelque 400 personnes, pendant 2 jours. Il prévoit 3 séances de 4 ateliers et 1 plénière. Cet automne, des forums régionaux, dont un qui a pour thème la formation et l'emploi, prendront aussi place.

La position Collège que représenteront ces personnes sera développée au cours des travaux menés au sein de la collectivité. Il est convenu que la Fédération des cégeps pourra par ailleurs voir à faire entendre son message, tout comme les autres fédérations actives en enseignement collégial.

Le conseil d'administration souhaite adopter une position en vue du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial et invite les membres de la collectivité collégiale à développer cette position sur les consensus possibles.

Le 19 mai, le Conseil tiendra une réunion spéciale en vue de convenir de ce que pourrait être la position commune portée par le cégep du Vieux Montréal à ce Forum.

RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE

En raison

- des départs à la retraite annoncés de madame Michelle Haggart, coordonnatrice de l'Encadrement scolaire et de la Formation continue à compter de décembre 2004 ainsi que de monsieur Michel Boisvert, directeur des services aux étudiants et secrétaire général, en juin 2005;
 - des besoins de disponibilités des coordinations de programmes auprès des départements ;
 - des nécessaires dispositifs pour assurer la continuité de la relève dans les dossiers;
- une restructuration administrative du Collège prendra effet à compter du 1^{er} juillet prochain.

Elle touche plusieurs services et personnes, à la fois à la direction des études, au service des Ressources humaines, au service aux étudiants, aux Communications et au Secrétariat général.

À cet effet, le Conseil a adopté une proposition visant à :

- créer un quatrième poste de coordination de programmes
- confier à l'une des quatre coordinations de programmes la gestion administrative et la gestion pédagogique de l'Institut des métiers d'art



DES Nouvelles du C.A.

N° 313 (28 avril 2004), Volume 1, N° 3

- abolir le poste de la coordination à l'enseignement
- ajouter la gestion de la masse salariale des enseignants à la coordination de l'Encadrement scolaire à l'enseignement régulier et de la Formation continue
- créer un poste d'adjoint administratif à la coordination de l'Encadrement scolaire à l'enseignement régulier et de la Formation continue
- créer un poste de direction des Communications et des Affaires corporatives
- créer un poste de direction des Services aux étudiants
- abolir le poste de direction des Services aux étudiants et du Secrétariat général
- abolir le poste de direction adjointe aux Communications, à la direction générale
- créer un poste d'adjoint administratif à la Reprographie et au Ceps, volet commercial (dès le 3 mai 2004)
- abolir le poste d'agent d'administration à la Reprographie

Ce faisant, le Conseil a procédé à trois nominations.

- M. Michel Boisvert est déclaré cadre excédentaire
- Mme Mylène Boisclair est nommée au poste de directrice des Communications et des Affaires corporatives
- M. Stéphane Godbout est nommé au poste de directeur des Services aux étudiants

Le groupe des professionnels non enseignants a demandé le dépôt de la proposition relative à ce sujet, lequel a été rejeté avec une majorité de 2. Les professionnels ont manifesté leur intense regret devant le manque de consultations dans ce dossier et souligné leurs expertises pour contribuer à l'analyse des problématiques et à la recherche des solutions optimales pour le Collège.

Un communiqué faisant état des résolutions adoptées par le comité exécutif et des compétences des personnes à exercer ces fonctions et motifs qui fondent leur choix est diffusé parallèlement à ce bulletin d'information.

Ce bulletin est une publication de la Direction adjointe aux Communications

